

Département  
D'EURE ET LOIR

ARRONDISSEMENT  
DREUX

Caisse des Ecoles  
VERNOUILLET

**Vernouillet28**

**BUDGET : Principal**

**OBJET :**  
**Approbation du Budget**  
**Primitif 2023**

**Date de la**  
**convocation**  
**du Conseil**  
**d'Administration**

6 mars 2023

**Service financier :**  
Jmb/dd/ma - 2023.018

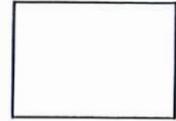
Acte certifié exécutoire après  
transmission aux services préfectoraux  
Publication ou affichage le  
notification le

31/03/2023

Par délégué au Président  
La DGA,

C. CORNIGER

REPUBLIQUE FRANCAISE  
EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE LA CAISSE DES ECOLES



L'an DEUX MILLE VINGT TROIS, le TREIZE MARS à 16H30, le Conseil d'Administration, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Damien STEPHO, Président de la Caisse des Ecoles.

Présents : Damien STEPHO, Karine BENABI, Nicole MONTIGNY, Joslane EMOND,  
Excusés : Lionel THOMAS, Gwenaëlle THOMAS, Christophe DELESSERT,  
Youssef LAMRINI,  
Assistaient également : Sandrine HARREAU, Déborah GENY, Bruno BESNARD,

Mme BENABI a été élue secrétaire.

Le Conseil d'Administration de la Caisse des Ecoles de Vernouillet, délibérant sur le budget primitif de l'exercice 2023 présenté par Monsieur Damien STEPHO, Président :

**Section de Fonctionnement :**

Recettes fonctionnement	ROB	AJUST	BP
013 - ATTENUATIONS DE CHARGES	45 355,00	1 055,00	44 300,00
70 - PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSE	1 101 044,00	-	1 101 044,00
74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	90 000,00	2 140,00	92 140,00
	1 236 399,00	1 085,00	1 237 484,00

Dépenses fonctionnement	ROB	AJUST	BP
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	505 398,00	1 876,00	507 274,00
012 - CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	682 791,00	791,00	682 000,00
042 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	45 920,00	-	45 920,00
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	290,00	-	290,00
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 000,00	-	2 000,00
	1 236 399,00	1 085,00	1 237 484,00

La section de fonctionnement du Budget Primitif est construite sur la base des éléments présentés lors du Rapport d'Orientation Budgétaire, modifiés par les ajustements tels que détaillés ci-dessus.

La section de fonctionnement du budget primitif 2023 s'équilibre à 1 237 484,00 €.

**Section d'Investissement :**

Recettes investissement	ROB	AJUST	BP 2022
040 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	45 920,00	-	45 920,00
10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	7 104,00	-	7 104,00
	53 024,00	-	53 024,00

Dépenses Investissement	ROB	AJUST	BP
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	53 024,00	-	53 024,00
	53 024,00	-	53 024,00

La section d'Investissement du Budget Primitif est construite sur la base des éléments présentés lors du Rapport d'Orientation Budgétaire. Aucune modification n'a été apportée aux montants proposés lors du ROB.

La section d'Investissement du budget primitif 2023 s'équilibre à 53 024,00 €.

Après avoir délibéré, le Conseil d'Administration,  
APPROUVE, à l'unanimité, le Budget Primitif 2023,  
ET ONT SIGNE les membres présents,  
Pour copie certifiée conforme ;

La secrétaire de séance,

Le Président de la Caisse des Ecoles,



Karine BENABI



Damien STEPHO

Accusé de réception en préfecture  
028-262800956-20230313-2023-018-FIN-BF  
Date de réception préfecture : 29/03/2023